

En plus du dossier de candidature du Comité Miss Périgord qu'il faut compléter et envoyer à :

comitemissperigord@jeandemai.com

Il faut constituer le dossier destiné à la Délégation Aquitaine :

A ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

contact.missaquitaine@gmail.com

Le dossier doit contenir les pièces suivantes :

1. **Le formulaire d'inscription en région Aquitaine, dûment complété et signé.**
2. La photocopie recto-verso d'une pièce d'identité officielle (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document équivalent) – obligatoirement en cours de validité.
3. Un justificatif de domicile à votre nom, datant de moins de trois mois avant l'élection.
 - En cas d'hébergement, joindre une attestation d'hébergement établie par la personne vous logeant, accompagnée d'un justificatif de domicile de cette même personne et de la pièce d'identité.
4. Deux photographies récentes et libres de droit :
 - Une photographie en plein pied
 - Une photographie portrait

Merci de veiller à ce que ces clichés soient pris sur un fond neutre, sans selfie, et qu'ils vous représentent sous votre meilleur jour. Ces photos pourront être sollicitées ultérieurement par la Société Miss France, il est donc important qu'elles soient de qualité professionnelle.
5. Photographies des tatouages éventuels, en précisant pour chacun la localisation et les dimensions. **Attention, seul le délégué régional valide le tatouage.**